

Marché de Noël 30 novembre et 1^{er} décembre



Dossier

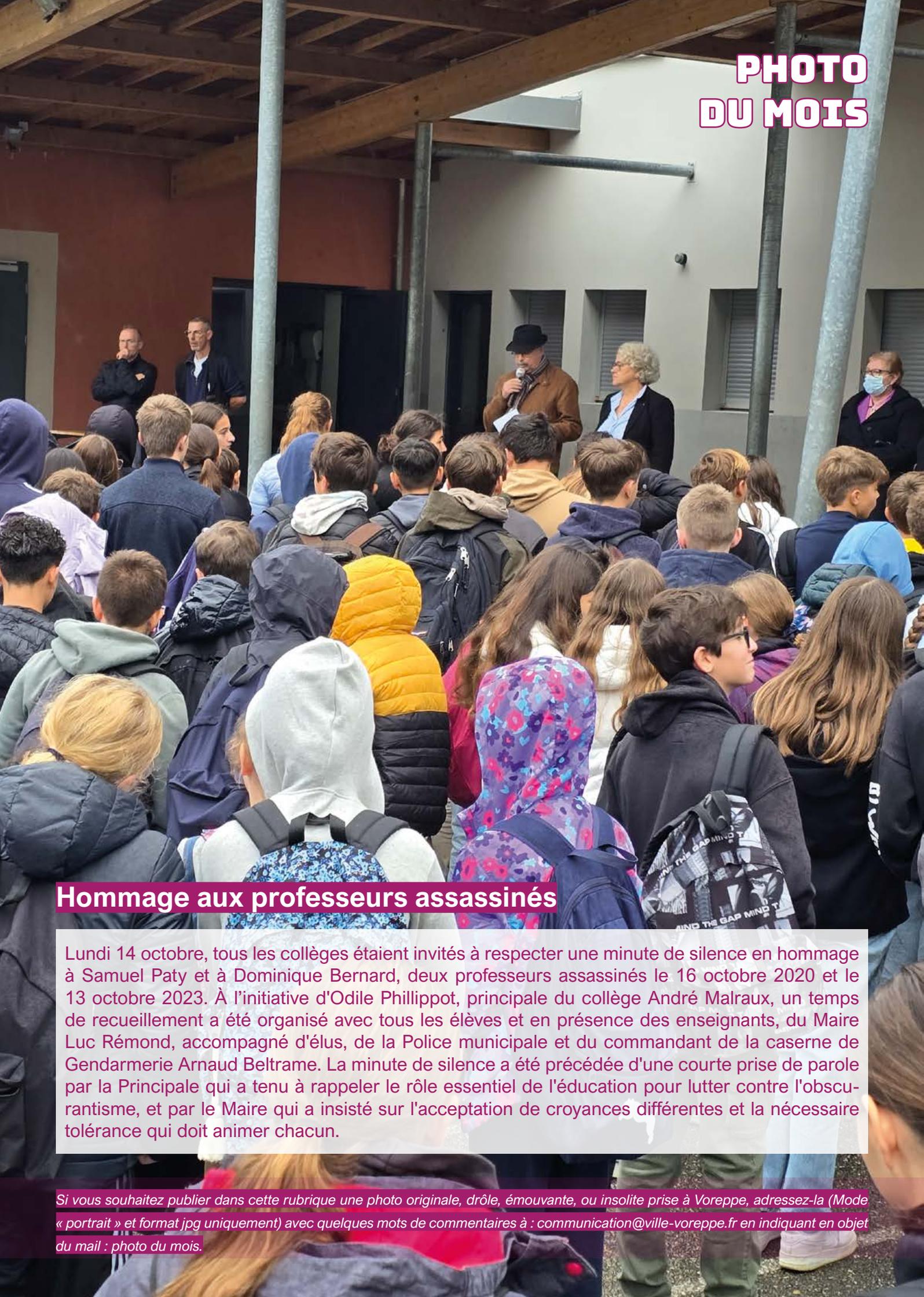
Des **Zones** pour
accélérer les **énergies
renouvelables**

Actu

La prime air-bois
du Pays Voironnais **pour
changer de foyer**

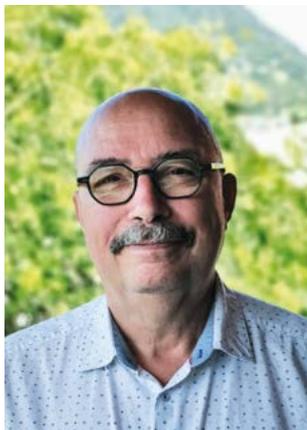
Portrait

Myriam,
la **benjamine**
de **Corepha**



Hommage aux professeurs assassinés

Lundi 14 octobre, tous les collèges étaient invités à respecter une minute de silence en hommage à Samuel Paty et à Dominique Bernard, deux professeurs assassinés le 16 octobre 2020 et le 13 octobre 2023. À l'initiative d'Odile Phillippot, principale du collège André Malraux, un temps de recueillement a été organisé avec tous les élèves et en présence des enseignants, du Maire Luc Rémond, accompagné d'élus, de la Police municipale et du commandant de la caserne de Gendarmerie Arnaud Beltrame. La minute de silence a été précédée d'une courte prise de parole par la Principale qui a tenu à rappeler le rôle essentiel de l'éducation pour lutter contre l'obscurantisme, et par le Maire qui a insisté sur l'acceptation de croyances différentes et la nécessaire tolérance qui doit animer chacun.



SOMMAIRE

Rétro / p 4 à 5

Actus / p 6 à 11, 14, 16

Dossier / p 11 à 13

Quartiers / p 14 à 15

Portrait / p 15

Racines / p 16

Expression politique / p 17

Agenda / p 18 à 19

Infos pratiques / p 20

Lécho des associations / p 21 à 23

RÉPONDRE AUX ENJEUX DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Dans un contexte où les enjeux environnementaux et climatiques deviennent de plus en plus pressants - l'actualité très récente, avec la multiplication d'épisodes cévenols et les inondations qui en ont suivi, nous l'a encore rappelé - les élus locaux doivent être moteurs et responsables.

Depuis plusieurs années, Voreppe intègre cette dimension dans tous les projets qu'elle souhaite développer sur la commune : le développement de son réseau de chaleur, l'intégration de dispositions environnementales fortes dans le cahier des charges des opérateurs, notamment pour l'aménagement du Champ de la Cour, les réflexions sur la place du photovoltaïque sur les bâtiments publics, l'implantation de bornes électriques sur la commune, etc.

La Loi du 10 mars 2023 demandant aux communes de développer des Zones d'accélération des énergies renouvelables sur leur territoire est une opportunité supplémentaire pour développer rapidement des projets à forte valeur ajoutée pour la transition énergétique. Avec un objectif clair : réduire notre dépendance aux énergies fossiles, limiter les émissions de gaz à effet de serre et contribuer activement à la transition énergétique.

Voreppe est une commune qui possède un potentiel très intéressant grâce à sa situation géographique, ses richesses naturelles et son ensoleillement. Son territoire peut donc être fléché sur des projets très significatifs en fonction des types d'énergies renouvelables à développer.

La Loi prévoit, avant toute décision, qu'une concertation soit menée auprès des habitants, en laissant le choix aux communes de ses modalités.

Le 17 octobre dernier, tous les élus du Conseil municipal, réunis en « conférence municipale », ont pu débattre et tomber d'accord sur les modalités et le champ de cette concertation qui sera ouverte tout le mois de novembre via le site internet de la ville.

Cette concertation que nous lançons permettra à chacun d'entre vous de s'informer et de s'exprimer sur les futures zones d'accélération dédiées aux énergies renouvelables, qu'il s'agisse d'installations solaires, hydroélectriques ou de tout autre type d'énergie verte. Vos avis, vos observations seront au cœur de cette démarche, car il est essentiel que ces projets répondent aux besoins et aux attentes de notre territoire et de ses habitants.

Nous avons tous un rôle à jouer dans la lutte contre le changement climatique. Le développement des énergies renouvelables constitue une étape fondamentale pour atteindre cet objectif.

Je compte sur votre participation afin que les décisions prises reflètent le point de vue du plus grand nombre.

À l'issue de la concertation, le Conseil municipal se prononcera sur les zones d'accélération à énergies renouvelables proposées. Mais le processus prendra encore quelques mois avec une validation finale de l'État, qui garantira la cohérence des propositions à l'échelle des territoires.

Ce temps peut paraître long, mais il reste très court à l'échelle de ce qui doit être accompli pour assurer notre transition énergétique.

Très bonne lecture.

Luc Rémond
Maire de Voreppe
Vice-président du Pays Voironnais

// LA ZAENR EST UNE OPPORTUNITÉ SUPPLÉMENTAIRE POUR DÉVELOPPER RAPIDEMENT À VOREPPE DES PROJETS À FORTÉ VALEUR AJOUTÉE POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE //



École Debelle



École Jean Achard



École Stravinski



École Stendhal

La semaine bleue s'est invitée dans les écoles

Lors de la semaine bleue, cette année sur le thème « bouger ensemble », les animateurs de l'Ifac ont proposé aux enfants des écoles de Voreppe de participer chaque jour sur le temps méridien à des activités sportives. Le but était de réaliser des activités sportives qui auraient pu être réalisées par des personnes âgées.



Ciao Castelovo !

Une délégation du Comité de jumelage de Voreppe s'est rendue en Italie pour la traditionnelle fête de la Saint-Michel. Après que Luc Rémond et les membres du Comité aient mis la main à la pâte... à crêpes, une visite des 5 terres a été organisée par les amis italiens.



Crédit photo : Dauphiné Libéré

12h de Voreppe : 1300 km parcourus

126 coureurs et marcheurs ont participé aux 12h de Voreppe, manifestation organisée par les Foulées Voreppines. Au total, ce sont plus de 1 300 km qui ont été parcourus. Un événement très convivial et solidaire puisqu'il était inscrit dans le cadre d'Octobre Rose pour sensibiliser à la lutte contre le cancer du sein, avec l'association *Les Merveilleuses*.



Bienvenue à Voreppe

Les nouveaux Voreppins ont participé à la matinée d'accueil organisée par la Municipalité à leur attention. Au programme : accueil autour d'un café, visite en bus des principaux points d'intérêts de la ville et mini forum des services, avec le service mobilités et les ambassadeurs du tri du Pays Voironnais, la médiathèque, Citiz pour l'autopartage, les services municipaux avec les comités de quartier, Corepha, le comité de jumelage et l'Amive.



Percer la brume l'expo photos de 5 jeunes autistes

5 jeunes de l'unité "autisme" de l'institut d'éducation motrice du Chevalon ont exposé leurs œuvres photographiques. Ce travail a été réalisé dans le cadre d'un accompagnement photo avec Stéphanie Nelson et Anne-Lise Breuil pendant 6 mois à raison d'une séance par semaine. Bravo aux auteurs Arnaud, Enzo, Gabriel, Jeanne et Nathao.



Les Voreppins aiment la science

La fête de la science organisée par les MJC du Pays Voironnais, cette année sur le thème de l'eau, a attiré de nombreux Voreppins et un public de près de 360 scolaires. L'édition 2024 a été inaugurée le 3 octobre par le Maire Luc Rémond et Anne Gérin, 1ère adjointe, en présence de plusieurs autres élus municipaux.



Voreppe aux flambeaux

Pour animer la souscription pour la rénovation de l'église St-Didier, Corepha avait organisé une balade aux flambeaux commentée par Paul Girard et animée par *Les Griotes* et *Horizons vagabonds*. Une belle soirée pour le plaisir des yeux et des oreilles !

À VOREPPE EN OCTOBRE

L'école Debelle a relevé le défi « collecte textile »

Proposé par le Pays Voironnais et le groupe solidaire Adéquation, le défi « collecte textile » a été relevé haut la main par les élèves de l'école Debelle avec leurs parents et toute l'équipe de l'école. Un camion complet de la ressourcerie a été rempli de vêtements qui seront ensuite valorisés à travers le réemploi ou le recyclage et connaîtront ainsi une seconde vie.



Un France - Allemagne très disputé

Début octobre, à l'initiative du comité de jumelage avec la Municipalité, particulièrement son adjoint aux sports Jean-Claude Delestre, les vétérans de Voreppe et ceux de la ville jumelée de Lichtenstein se sont retrouvés sur le terrain de foot synthétique de l'ensemble sportif Pignégy. C'est la deuxième fois que les équipes se rencontrent. Si les Allemands avaient gagné l'année dernière, les Voreppins ont pris leur revanche cette année en remportant le match 2-1.

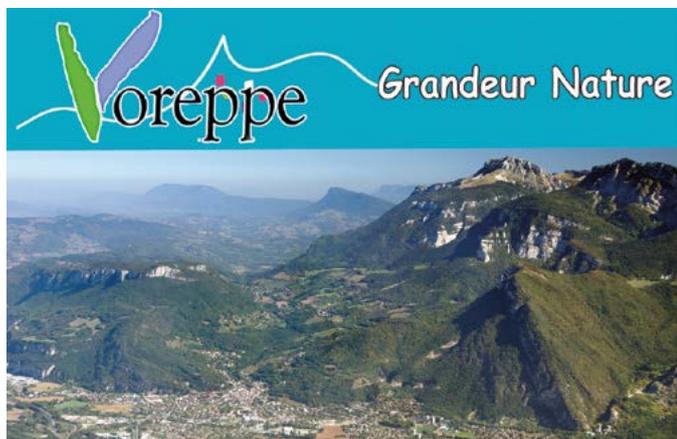
La troisième mi-temps s'est déroulée autour d'un apéritif dînatoire dans la bonne humeur et la convivialité. Et là, tout le monde a gagné !



Le charme de l'ancien

L'association des commerçants a proposé dans le vieux bourg une belle exposition de voitures anciennes. Le charme de la voiture ancienne est toujours très apprécié des amateurs et des néophytes.

VOREPPE GRANDEUR NATURE UN BEL ÉCHANTILLON DE VOREPPE



Voreppe grandeur nature, le nouveau livre de l'Amive, sera en vente au marché de Noël sur le stand de la Route de l'amitié place Armand-Pugnot (18€).

Tout au long de ses 68 pages vous découvrirez les plus belles photos issues de l'objectif d'une quinzaine de photographes amateurs ou professionnels, qui mettent en valeur le patrimoine naturel et bâti de Voreppe.

« Ce livre est l'aboutissement d'un projet né il y a 5 ans avec l'ambition de valoriser les attraits touristiques de Voreppe. Le choix fut très difficile à faire parmi les très nombreuses photos à notre disposition » explique Bruno Balmand, président de l'Amive.

À l'approche des fêtes, *Voreppe grandeur nature* sera un cadeau idéal pour offrir un condensé du plus beau de Voreppe.

UN FROID QUI VOUS VEUT DU BIEN

Cryo-care, le nouveau centre de cryothérapie à Voreppe n'a rien à voir avec un igloo ! C'est au contraire un espace cocooning douillet dédié au bien-être en utilisant un froid sec à très basse température pour les bienfaits du corps.

Natacha Morhain et Aurélie Besson sont amies dans la vie et infirmières libérales associées. Désireuses d'offrir une autre approche du soin à la personne, elles proposent 3 types d'expériences aux vertus thérapeutiques ou esthétiques : la cryothérapie, précédée d'un questionnaire de santé et d'une vidéo explicative, la pulsothérapie et la cryolocalisation.

« Les bénéfices attendus sont d'ordre articulaire, inflammatoire, immunitaire et revitalisant. Nous avons aussi un soin localisé sur des traumatismes douloureux, un soin spécifique visage anti-rides et anti-poches, et enfin un soin de pulso-thérapie de massages mécaniques qui offre les mêmes effets sans l'expérience du froid, en agissant ainsi sur la circulation, la cellulite et le bien-être intestinal ».

LE VOREP'ÉTHON AURA LIEU LES 5, 6 ET 7 DÉCEMBRE



Si le Téléthon se déroulera au niveau national les 28 et 29 novembre, l'édition locale 2024 du Vorep'Éthon et ses partenaires aura lieu les 5, 6 et 7 décembre.

Parmi les animations proposées par l'association du Vorep'Éthon et ses partenaires :

Jeudi 5 décembre : grande randonnée pédestre avec Les foulées voreppines, Corepha, Entraide et loisirs et courir à Voreppe.

Vendredi 6 décembre : stand de Charminelle et de l'Ehpad sur le marché. L'après-midi, thé dansant à Charminelle et animations à l'Ehpad. Toute la journée, démonstration avec Voreppe danse salle Armand-Pugnot. À 19h à l'Arrosoir, lancement officiel du Téléthon, suivi d'un spectacle de magie. Buvette et petite restauration sur place.

Samedi 7 décembre : boutique du Téléthon ouverte toute la journée à Super U.

À 20h, concert de Boris Martinez, sosie de Johnny Halliday.

Nouveauté de cette année : Un village du téléthon sur le parvis de l'Arrosoir avec buvette, petite restauration et animations.

Infos et réservations : 06 31 41 93 60 ou 06 41 50 95 44.

En 2023, le Téléthon avait rapporté à l'association 5 517 euros. Et si on faisait mieux ?



Bon à savoir avant de tenter l'expérience : le centre Cryo-care proposera des offres découvertes tout au long du mois de novembre.

Cryo-care

210 rue Maréchal Delattre de Tassigny

Tel : 04 76 85 26 85

Rendez-vous en ligne sur cryocare.fr ou sur planity.fr

Ouvert lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 19h

et mercredi de 13h30 à 19h.

LE MARCHÉ DE NOËL OUVRIRA LE 30 NOVEMBRE

Le traditionnel marché de Noël aura lieu samedi 30 novembre et dimanche 1^{er} décembre.

Son organisation a été confiée cette année à l'association des Jardins de l'écureuil, en lien avec les services municipaux.

Artisanat, productions locales ainsi que de nombreuses animations et jeux seront proposés tout au long du week-end avec une nocturne jusqu'à 20h le samedi soir.

Le programme complet des animations sera publié sur voreppe.fr



Attention : circulation modifiée

Pour permettre l'installation du Marché de Noël, la rue Jean Achard sera fermée à la circulation entre la rue Plein Soleil et l'avenue Honoré de Balzac dès le **vendredi 29 novembre 12h**.

Une signalétique appropriée et un fléchage de déviation seront mis en place.

La Grande rue sera interdite à toute circulation (livraisons, riverains...) du **samedi 30 novembre matin (6h) au dimanche 1^{er} décembre (23h30h)**.

Retour à la normale lundi 2 décembre à 6h.

EN BREF...

Commémorations avec le Souvenir français

Samedi 9 novembre à 10h30 sur le parvis de la Mairie, commémoration du 54^{ème} anniversaire de la mort du Général de Gaulle.

Lundi 11 novembre à 10h30 au cimetière du Chevalon et à 11h15 au cimetière du bourg 106^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918.

Avec la participation du conseil municipal d'enfants et de jeunes et de l'école de musique de Voreppe.

Lors de la cérémonie au cimetière du Bourg le **souvenir français ravivera la flamme de la Nation**.

Et l'après-midi, le Souvenir Français participera au traditionnel **Tournoi du Poilu** organisé par le 5 du Voreppe rugby club au stade François Rosset.

N'hésitez pas à venir nombreux encourager les joueuses et joueurs qui s'affronteront en toute convivialité.

L'intégralité de la tombola sera reversée à l'association.

BOÎTES SOLIDAIRES D'AIDE ET ACTION : DÉPOSEZ VOS DONS JUSQU'AU 13 DÉCEMBRE

L'association Aide et Action Isère renouvelle son opération « boîtes solidaires » de Noël en faveur des plus démunis.

Le principe est simple : dans une boîte à chaussures déposez des petits cadeaux pour adulte, pas forcément du neuf, mais en bon état.

Voici quelques idées pour vous guider dans vos choix :

Quelque chose de chaud

Écharpe, foulard, bonnet, gants, petit plaid, chaussettes, collants. Éviter les vêtements (la taille ne pourrait pas forcément correspondre)

Quelque chose de bon (et surtout non périssable)

Papillotes, biscuits, chocolats, bonbons, pâté, sardines, petites conserves.

Quelque chose pour la beauté

Produits d'hygiène : savon, dentifrice, déodorant, maquillage, eau Cologne, parfum, etc. Petits bijoux fantaisies, petits sacs, portefeuille, porte-monnaie.

Quelque chose pour se divertir

Livre, mots croisés, magazine, jeu de cartes, puzzle.

Afin de compléter les boîtes, l'association collecte aussi du papier cadeau et tout autre présent qui peut être mis à l'inté-

rieur : une carte, un dessin d'enfants, un mot gentil, une boule de Noël, une bougie, petits objets de décoration, etc.

Les boîtes, non fermées ni emballées, sont à déposer **du 18 novembre au 13 décembre** :

- À la boutique du Secours catholique (Grande rue)
- Chez Farandole fleurs (Grande rue)
- Au magasin Biocop (avenue Juin 1940)
- À l'espace Rosa Parks (allée des Airelles)
- Au stand *Aide et action* au marché de Noël les 30 novembre et 1^{er} décembre

Elles seront ensuite distribuées par des associations caritatives.

**Infos au : 06 84 12 36 57
ou 06 73 62 42 20.**



LE FESTIVAL DU COURT MÉTRAGE REVIENT LE 23 NOVEMBRE

Cap sur le Court, le festival porté par la MJC, avec le soutien de la Ville et du cinéma Le Cap, réunit depuis plus de 30 ans cinéphiles et cinévores, réalisateurs de tous horizons, Voreppins et curieux en tous genres ! Il aura lieu samedi 23 novembre.

Le festival commencera par un volet « hors compétition » qui présente le travail de jeunes réalisateurs. Ces productions reflètent l'engagement du Spot MJC pour l'éducation à l'image, un domaine que le Spot investit de multiples manières, notamment en proposant aux adolescents des stages de réalisations. L'occasion pour ces vidéastes en herbe de venir parler de leur travail et de découvrir celui des autres.

La deuxième partie proposera le concours avec le vote du public. Cap sur le Court ce sont d'abord des échanges et des rencontres avec ceux qui font et ceux qui voient le cinéma. Les



réalisateurs présents prendront le temps de répondre aux questions et d'échanger avec les spectateurs.

La soirée se poursuivra par la remise des prix, avant de s'achever par le traditionnel repas partagé salle Armand-Pugnot, avec quelques animations à la clé.

En résumé

Samedi 23 novembre à 14h30 au cinéma Le Cap.

Clap de fin vers 18h30 pour le concours

Remise des prix et repas partagé salle Armand-Pugnot jusqu'à 22h.

Entrée gratuite

Les films du Spot – MJC encore récompensés !

Lors de la 84^{ème} édition du Festival national du court-métrage de la FFCV*, qui a eu lieu à Soulac (Gironde) en septembre,



De gauche à droite : Billie, Mila, Julie, Gwenaël, Anna, et l'éducateur à l'image Robin

les jeunes cinéastes du club vidéo du Spot- MJC de Voreppe ont remporté 2 des 17 prix mis en jeu : Le « prix Jeunes » et le « prix du Public » pour *La Guilde des chevaliers du bouclier d'argent déchu*. Le film *Horoscopes*, arrive quant à lui à la seconde place du concours de l'Open Festival, sur 77 films présentés.

Cette édition soulacaise avait un caractère particulier puisque c'est la première fois que l'éducateur à l'image et les jeunes ont fait le voyage durant ces 4 jours, en compagnie des membres du club adulte.

Une expérience unique qui leur a permis de côtoyer les professionnels du cinéma et de découvrir les coulisses du 7^{ème} art.

Tous les films du Spot sont visibles sur la chaîne Youtube mjc voreppe →



* Fédération française de cinéma et vidéo



RÉUNIONS PUBLIQUES

• Mercredi 20 novembre à 18h en mairie :

« Lien entre le Chevalon et la ville : construction du compromis »
Poursuite de l'acte II des États généraux avec la troisième réunion publique consacrée au lien entre le Chevalon et la ville. Cette réunion portera sur la construction du compromis concernant les thématiques évoquées lors des 2 premières réunions publiques.

Tous les documents d'information sur l'acte II des États généraux sont sur www.voreppe.fr

• Mardi 3 décembre à 18h en Mairie :

« Évolution du secteur de la place Armand-Pugnot »
Le projet va entrer dans une phase de concrétisation, avec dès le printemps 2025 la mise en test d'un nouveau plan de circulation destiné à réduire l'emprise de la voiture et sécuriser les déplacements.

Pour tout savoir sur la mise en place de ce test grandeur nature et le scénario retenu par la Municipalité, les Voreppins sont invités à une réunion publique d'information mardi 3 décembre 2024 à 18h en Mairie.

LA PRIME AIR-BOIS DU PAYS VOIRONNAIS : C'EST LE MOMENT D'EN PROFITER !

L'utilisation des cheminées à foyer ouvert est interdite par l'État depuis octobre 2024 sur le territoire de la Métropole, du Voironnais et du Grésivaudan, sauf si elles sont équipées d'un dispositif d'amélioration du rendement et des émissions. Aussi, pour inciter à les remplacer par du matériel plus performant, bûches ou granulés, le Pays Voironnais propose une prime bonifiée allant jusqu'à 1500€.

Dans un souci de santé publique, et par arrêté préfectoral, l'utilisation des cheminées à foyers ouverts est interdite sur le territoire du Pays Voironnais depuis le 1^{er} octobre 2024.

Pour accompagner cette obligation et, si vous souhaitez remplacer votre cheminée à foyer ouvert contre tout type d'appareil de chauffage au bois performant, le Pays Voironnais a porté sa prime air-bois à 1100 € (majorée à 1 500 € sous conditions de ressources).

En 2025, les conditions d'éligibilité s'élargissent

Ces nouveaux montants de la Prime Air Bois seront élargis au 1^{er} janvier 2025 aux autres appareils de chauffages au bois dits peu performants, c'est-à-dire ceux antérieurs à l'année 2002.

Au 1^{er} janvier 2026 ce sont tous les appareils de chauffage au bois non performant qui seront interdits.

Renseignez-vous :

- > **Auprès du Pays Voironnais**
sur les modalités administratives : 04 76 93 16 64
- > **Auprès de l'Ageden**
pour des renseignements techniques : 04 76 23 53 50.

ANTICIPEZ! BIENTÔT...

LA CHEMINÉE C'est fermé !



Bon à savoir :

Le cumul de l'aide du Pays Voironnais (Prime Air Bois) et des aides de l'État (MaPrimeRenov et CEE) permet en moyenne de couvrir entre 30% et 90% des dépenses en fonction des revenus du ménage.

Le coût des travaux peut même être pris en charge à 100% pour les plus modestes.

Un atelier bois-bûches le 14 novembre

Qualité, performance, usage et entretien des appareils à bûches... le Pays Voironnais organise un atelier bois-bûches jeudi 14 novembre à 18h30 à Voiron.
Gratuit / Sur inscription au 04 76 14 00 10 ou sur www.infoenergie38.org

EN BREF...

Vos rendez-vous ciné de novembre



Mardi 5 novembre à 20h

Coup de cœur surprise avec comme Indice : *Cette fois-ci c'est par son genre que ce film va vous surprendre...*
Apéritif offert avant la séance.
Tarifs habituels.

Vendredi 15 novembre à 20h

Cinérencontre avec Amnesty International dans le cadre du Festival le festival des solidarités. *Les têtes givrées* (comédie avec Clovis Cornillac). Projection suivie d'une rencontre avec le réalisateur.
Tarif 4,5 € pour tous.

Elections professionnelles dans les TPE

Du 25 novembre au 9 décembre se dérouleront les élections professionnelles dans les entreprises de moins de 11 salariés (TPE). Il s'agira de renouveler leurs représentants dans les commissions paritaires régionales interprofessionnelles, dont le rôle est notamment d'informer et d'aider les salariés et statuer sur les questions liées au travail.

En 2021, la participation était de 5,4 %. Pour que les salariés des TPE soient représentés, il est important que chacun s'exprime en votant à ces élections.

LE « RAPPEL À L'ORDRE » POUR LIMITER LES TROUBLES À L'ORDRE PUBLIC

Luc Rémond, Maire de Voreppe et Eric Vaillant, Procureur de Grenoble ont signé en Mairie un protocole d'accord pour la mise en oeuvre d'une procédure de rappel à l'ordre, dans le cadre de la politique de prévention de la délinquance de la commune.

Le rappel à l'ordre est un outil original dont dispose le maire pour éviter des troubles dans sa commune. Il lui permet d'apporter une réponse institutionnelle, simple et rapide aux administrés qui ne respectent pas l'ordre et la tranquillité publics. Cela peut concerner des conflits de voisinage, la présence de mineurs non accompagnés dans des lieux publics à des heures tardives, des incivilités, l'absentéisme scolaire, ... « Il peut aussi tout à fait être utilisé à l'égard de parents d'élèves qui contesteraient avec trop de véhémence des décisions des établissements scolaires prises à l'encontre de leur enfant », précise Luc Rémond.

Ce protocole permet notamment au Maire de consulter le Parquet avant la mise en oeuvre du rappel à l'ordre, afin de



déterminer la meilleure réponse pénale à apporter.

Le rappel à l'ordre, verbal, est effectué par le Maire, en présence de la police municipale, après convocation à l'entretien par courrier.

L'utilisation du rappel à l'ordre est exclue lorsqu'il s'agit de faits pouvant être qualifiés de crimes ou de délits, lorsqu'une plainte a été déposée ou lorsqu'une enquête judiciaire est en cours.

"Ce dispositif permet de provoquer chez les personnes concernées une prise de conscience de leurs agissements et des conséquences qui en découlent. C'est un premier niveau d'intervention qui peut, à travers le dialogue et la pédagogie, stopper une spirale négative. En effet, les taux de récidive après un rappel à l'ordre sont faibles », soulignent Luc Rémond et Éric Vaillant.

EN BREF...

Inscrivez-vous pour la fête de la Saint-Martin

Le Comité de jumelage, avec l'association Enfance et familles d'adoption 38, organise la fête de la Saint-Martin mercredi 13 novembre de 16 à 19h.

Au programme :

Projection à l'Arrosoir d'un film relatant la vie de Saint-Martin, suivie d'une animation musicale et d'un goûter offerts aux enfants de huit ans et moins.

Après le goûter, départ pour le centre bourg pour un défilé aux lampions (le Comité de jumelage pourra prêter des lampions aux enfants qui n'en ont pas).

Les commerçants animeront la procession quand celle-ci passera devant leurs boutiques.



Le défilé sera encadré par les parents participants et des membres du comité de jumelage.

Pour participer à la Saint-Martin, il faut s'inscrire avant jeudi 7 novembre 2024 par mail à cojuvo.ev@orange.fr

UN SPECTACLE CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

Le Pays Voironnais en partenariat avec la ville de Voreppe propose un spectacle pour sensibiliser et lutter contre le harcèlement scolaire.

« *Tu m'agresses la parole* » par la troupe Lien théâtre a été écrit à partir de la parole des jeunes et s'adresse aux familles, aux jeunes à partir de 11 ans et à tous les professionnels.

Le spectacle sera suivi d'un débat et d'un buffet offert.

**Mardi 12 novembre
à 19h à l'Arrosoir.**

*Gratuit et sur inscription
au 04 76 93 17 59
ou en scannant ce QRcode*



DES ZAENR POUR BOOSTER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Afin d'accélérer le déploiement des énergies renouvelables la loi d'accélération de la production des énergies renouvelables (loi « APER ») du 10 mars 2023 fait de la planification territoriale une disposition majeure, en mettant les communes au cœur du dispositif.

Très concrètement, la loi prévoit que les communes ont la possibilité de définir, après concertation des habitants, des « zones d'accélération » (ZAEnR) favorables à l'accueil des projets d'énergies renouvelables.



La France s'est engagée à atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050. Cet objectif passe par une réduction drastique des consommations d'énergie, -20 % d'ici 2030 et -50 % d'ici 2050, et le développement massif des énergies décarbonées, avec l'ambition d'atteindre +33 % d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'ici 2030.

Les Zones d'accélération des énergies renouvelables viennent donc « booster » la transition écologique pour atteindre ces objectifs.

MAIS C'EST QUOI AU JUSTE UNE ZAENR ?

La Zone d'accélération des énergies renouvelables est une zone définie comme potentiellement très favorable à l'implantation d'un projet significatif d'une collectivité territoriale produisant en masse de l'énergie renouvelable. Elle fait l'objet d'une cartographie précise, par type d'énergie.

La ZAEnR n'exclut pas la possibilité pour les particuliers de réaliser des projets (panneaux solaires, pompe à chaleur, géothermie,...) même s'ils ne sont pas dans la zone.

La ZAEnR comporte plusieurs avantages :

- Elle augmente les chances de voir aboutir des projets d'énergies renouvelables.
- Les délais d'instruction de l'autorisation environnementale sont ramenés à 3 mois (au lieu de 4) et à 15 jours (au lieu d'un mois) pour l'enquête publique liée à l'autorisation.
- Elle permet de valoriser des ressources disponibles localement (biomasse, sol, eau, vent, soleil, déchets) dans une logique d'économie circulaire.
- Elle rend le territoire plus attractif pour les entreprises.
- Elle crée des emplois non délocalisables.
- Elle réduit les risques d'évolution des prix des énergies et sécurise notamment le montant de la facture énergétique des ménages.
- Enfin, elle apporte des ressources fiscales supplémentaires, notamment avec l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER).

Des principes pour respecter l'environnement et les enjeux locaux :

- Prise en compte de la diversification des énergies renouvelables.
- Protection des intérêts liés aux eaux superficielles et souterraines, et plus généralement de l'environnement.
- Interdiction dans les parcs nationaux et les réserves naturelles (sauf pour les procédés en toiture).
- Interdiction des éoliennes dans certaines zones.
- Prise en compte des zones préservées, comme le périmètre de protection des espaces agricoles et naturels (PAEN).
- Attention particulière au respect du cadre de vie.

A Voreppe, la commune propose de ne pas identifier de ZAEnR (potentiel faible ou inexistant ou absence de projets identifiés ou impact environnemental fort), concernant :

- La production d'électricité par éolienne (fortes contraintes réglementaires et environnementales)
- La production d'électricité à partir de bois énergie
- La production d'électricité à partir de biogaz
- La production de chaleur par énergie géothermique
- La production de chaleur par pompe à chaleur aérothermique
- La production de chaleur à partir du biogaz
- La production de gaz par hydrogène renouvelable
- La production d'électricité par énergie solaire photovoltaïque au sol (consommateur d'espace).

CONCERTATION AUPRÈS DES VOREPPINS DU 4 AU 30 NOVEMBRE

La concertation engagée par la Municipalité doit permettre aux Voreppins de donner leurs avis et faire part de leurs observations sur les ZAEnR envisagées sur la commune et celles pour lesquelles la commune propose de ne pas identifier de ZAEnR, avant une validation par le Conseil municipal puis transmission au préfet et au Pays Voironnais.

Les objectifs de la concertation sont :

- **Inform**er sur les caractéristiques et attendus de la loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (APER),
- **Présenter et expliciter les choix** des ZAEnR favorables à l'accueil des projets d'énergies renouvelables sur le territoire communal,
- **Recueillir les avis et observations.**

La concertation portera sur les énergies pour lesquelles Voreppe propose de définir des ZAEnR :

- Production d'électricité par énergie solaire photovoltaïque :
 - Sur toitures
 - Sur structures ombrières
- Production d'électricité hydroélectrique
- Production de chaleur par énergie solaire thermique
- Production de chaleur : bois énergie
- Production de gaz par biogaz - méthanisation



Les modalités de la concertation sont laissées à l'appréciation des communes.

À Voreppe, celle-ci prendra la forme d'un formulaire mis en ligne sur le site internet de la commune du 4 au 30 novembre 2024.

Un dossier complet d'information avec cartographies sera à disposition sur le site internet pour que chacun puisse s'informer avant de donner un avis ou faire des observations.

Une large information sur l'ouverture de la concertation sera faite sur tous les supports d'information de la Ville.

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES C'EST :

- **166 000 emplois** directs ou indirects en 2019 et 264 000 à l'horizon 2028.
- **426 millions de tonnes équivalent CO² en moins** sur la période 2000-2019, soit 1 an d'émissions en France
- **40 milliards d'euros en moins** sur la facture énergétique de la France sur la période 2000-2019



Le mot d'Olivier Althuser, conseiller municipal délégué à la transition écologique et la préservation de la biodiversité

« La Loi de mars 2023 sur les ZAEnR donne aux collectivités territoriales un formidable outil d'aménagement du territoire autour des énergies renouvelables. Elle permet de prendre en compte les spécificités géographiques, paysagères et architecturales de chaque secteur, tout en prescrivant une concertation qui aura vocation à mieux informer et faire comprendre les projets. Consciente des enjeux en matière d'énergies renouvelables, Voreppe mène depuis plusieurs années une politique volontariste. Celle-ci sera renforcée grâce à l'établissement des ZAEnR ».

Et ensuite ?

- 1 Un bilan de la concertation sera présenté et les ZAEnR seront soumises à l'approbation lors Conseil municipal du 12 décembre 2024.
- 2 La délibération sera ensuite transmise à la préfecture de l'Isère, au référent préfectoral aux énergies renouvelables, à l'établissement public du Schéma de Cohérence Territoriale et au Pays Voironnais qui vérifiera sa compatibilité avec le projet de territoire et le Schéma de Cohérence territoriale.
- 3 Dans le département, un « référent départemental » désigné par le préfet examine tous les projets à l'échelle du département et organise un débat lors d'une conférence territoriale. À l'issue, il adresse les documents comité régional de l'énergie (CRE).
- 4 Le CRE, co-présidé par le préfet de région et par le président de région, consolide toutes les contributions départementales et s'assure que les objectifs régionaux fixés par l'État sont bien atteints. S'il valide le projet global, le processus s'arrête là et le conseil municipal sera amené à voter sur le projet, un avis conforme étant requis pour le valider.
- 5 Si la carte des projets est validée par l'État, la commune pourra alors instaurer des zones d'exclusion pour certains types d'énergies pour répondre aux enjeux de préservation du cadre de vie des Voreppins porté par les élus.

◀ RIVE GAUCHE, PLEIN SOLEIL, L'HOIRIE ▶

SCHÉMA VÉLO : CONTINUITÉ AVENUE DU 11 NOVEMBRE



Dans le cadre de son schéma vélo, le Pays Voironnais va réaliser des travaux d'aménagement sur le tronçon entre le MacDo et le parking de l'Arcade du 2 au 6 novembre.

Ce qui est prévu :

- Sécurisation de la traversée de la RD 1075 au niveau du carrefour des Blockhaus.
- Sécurisation du carrefour du chemin de la Jacquinière avec l'avenue de Stalingrad.
- Aménagements le long du chemin de la Jacquinière (signalétique, bordures, ...).

Le dernier tronçon, entre le collège et le carrefour du Péage sera réalisé dans le 1^{er} trimestre 2025.

UNE VOIE PIÉTONS-CYCLES AUX ABORDS DU COLLÈGE



Un couloir réservé aux piétons et cycles a été aménagé autour du rond-point de la place Georges Brassens, dans le quartier de l'Hoirie, à proximité du collège André Malraux.

Les collégiens pourront ainsi circuler en toute sécurité entre la rue de l'Hoirie et la rue de Nardan.

Des plantations paysagères viendront prochainement agrémenter le rond-point.

TROTTOIR FERMÉ AUX PIÉTONS

Le trottoir sur la portion haute de la rue de Stalingrad est fermé aux piétons depuis plusieurs mois.

En cause : un désordre structurel, dû notamment à un affaissement du réseau d'eau souterrain, qui affecte aussi la surface.

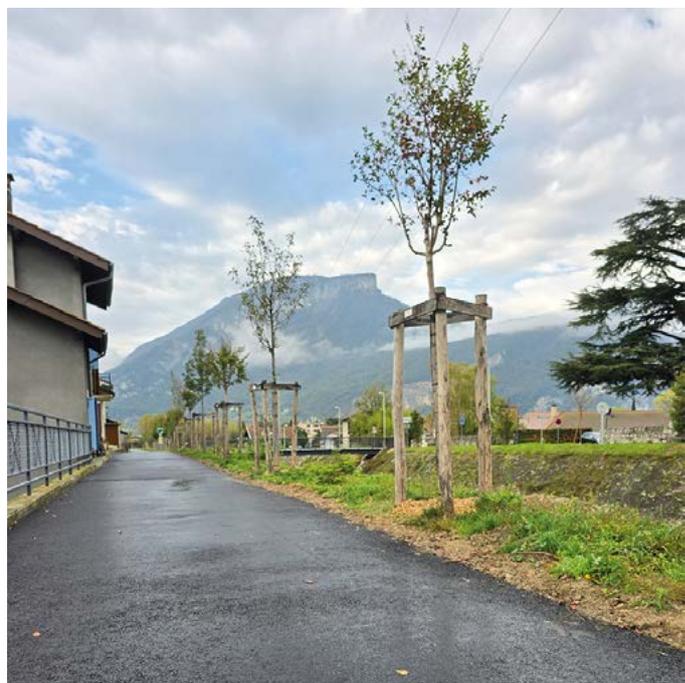
Par mesure de sécurité pour les piétons, il a donc dû être fermé à toute circulation.

Avant d'engager les travaux de remise en état, il est nécessaire de déterminer avec certitude les responsabilités des différentes parties concernées, ce qui est complexe et long.



En attendant, les piétons sont invités à emprunter le trottoir d'en face, ou faire le tour par la place de la Blayère.

L'AMÉNAGEMENT DE LA VOIE VERTE DE ROIZE EST TERMINÉ



Après le remplacement des arbres sur la partie haute de la voie verte de Roize en début d'année, la Ville et le Pays Voironnais ont refait la partie de chaussée déformée au fil du temps par les racines. Cette dernière opération achève le programme d'amélioration, de sécurisation et d'embellissement de la voie verte de Roize, pour un meilleur confort de tous les usagers, piétons, poussettes, personnes à mobilité réduite, cyclistes.

BOURG-VIEUX, BOUVARDIÈRE, VOLOUISE

VOLOUISE « ZONE 30 » : PASSAGE À LA PHASE 3



Le test « Ville prudente » initié dans le quartier de Volouise, s'est concrétisé cet été par le passage en « zone 30 » et la mise en place d'aménagements visant à réduire la vitesse. La démarche se poursuit avec une troisième étape visant à requalifier la voirie des voies principales du quartier (rue Charles Gabriel Pravaz, avenue André Malraux, ...) et y apporter des aménagements structurants.

Ceux-ci seront présentés aux riverains lors d'une réunion qui aura lieu fin novembre. Un flyer d'invitation sera mis prochainement dans les boîtes de Volouise.

SAINT-NIZIER, RACIN, MALOSSANNE

RÉFECTION DU MUR DE SOUTÈNEMENT



Fragilisé par les intempéries de l'été, le mur de soutènement chemin du Gigot fait l'objet de travaux de consolidation. Coût de l'opération : 60 000€ TTC dont 52 000€ TTC de travaux et 8 000€ TTC de maîtrise d'œuvre.

MYRIAM, L'ESCAPE GAMEUSE DE COREPHA

Myriam a 19 ans. Elle est la benjamine des membres de l'association Corepha. En adhérant à l'association en 2020, cette passionnée d'histoire a trouvé matière à assouvir sa curiosité pour l'histoire. Lors des récentes journées du patrimoine à Voreppe, elle a transformé le circuit du vieux bourg en un escape-game qui a rencontré un succès incroyable...



Myriam, quelques mots pour vous présenter ?

« J'habite Voreppe et je suis étudiante en 2^{ème} année de licence d'histoire. Je suis surtout attirée par la mythologie et par le Moyen-Âge. J'adore fréquenter les musées et profiter des événements tels que les journées du patrimoine. En 2020, c'est comme ça que j'ai connu Corepha au cours d'une visite commentée. Le représentant de Corepha avait répondu à toutes les questions ! Ça m'a emballée. Depuis, au sein de l'association, j'ai eu l'occasion de m'investir dans l'histoire de la soierie et des métiers d'antan ».

Plus récemment, vous avez fait le buzz avec votre escape game ?

« L'idée était de créer un événement autour de l'église Saint-Didier, des projets de restauration et de la souscription publique lancée à cet effet au printemps dernier. Et quoi de mieux que de faire appel au jeu, sur le mode d'une chasse aux trésors ! La conception a demandé beaucoup de travail. Avec Brice Lannaud, nous y avons consacré pas mal de temps durant l'été ».

Pari réussi, le succès a été au rendez-vous !

« Incroyable, beaucoup de familles et de jeunes. Certains venaient de communes extérieures, mais surtout beaucoup de Voreppins. Nous avons eu de nombreux compliments pour notre travail autour de cette animation. Environ 200 personnes se sont lancées dans l'aventure. Énigmes après énigmes, il s'agissait d'arriver à localiser quel était le trésor caché sous l'église lors de sa construction ».

Et quand vous n'êtes pas plongée dans l'histoire ?

« Il y a mes cours et la musique ! Je joue du trombone avec l'école de musique et je fais partie du Big band depuis deux ans ».

Vos projets d'avenir ?

« Sans doute l'enseignement ou la recherche... ».

Peut-on espérer un deuxième escape game l'an prochain ?

« Je crois que le succès rencontré par celui-ci va fortement m'y encourager... ».

Alors peut-être une saison 2...

#RACINES

CHARLES DE GAULLE : L'HOMME QUI CHANGEA LE COURS DE L'HISTOIRE

Il y a 24 ans, le 9 novembre 1970, disparaissait Charles de Gaulle. Résistant de la 1^{ère} heure, il fut l'un des artisans de la Libération dont nous célébrons cette année le 80^e anniversaire. De Gaulle c'est aussi l'homme d'État, père de la V^e République, et un écrivain témoin de son temps.

La voie militaire est tracée

Diplômé de Saint-Cyr en 1908, il débute sa carrière militaire à Arras en 1913 en qualité de Sous-Lieutenant. Fait prisonnier en 1916, il sera libéré le 11 novembre 1918. Après la guerre, le Capitaine de Gaulle poursuit sa carrière militaire, nommé Colonel en 1937, Commandant en 1939, et Général en 1940. Il devient alors Sous-Secrétaire d'État à la défense nationale et à la guerre à la demande de Paul Reynaud, Président du Conseil. Quand celui-ci démissionne au profit du Maréchal Pétain partisan de l'armistice, de Gaulle refuse cette capitulation et gagne la Grande Bretagne.

L'Homme du 18 juin 1940

De Londres, il lance un appel sur la BBC invitant à poursuivre le combat aux côtés des Britanniques. Le premier ministre Winston Churchill le reconnaît comme chef des Français libres et lui offre un soutien matériel et financier. Bien qu'encore inconnu, de Gaulle entretiendra dès lors la flamme de la Résistance française.

De la Résistance unifiée à la victoire

Après Londres, il part pour Alger où il crée le 3 juin 1943 le Comité français de libération nationale et mène les actions de résistance dans l'empire colonial et la métropole. Grâce à lui, au soir de la reddition allemande, le 25 août 1944, la France est aux côtés des vainqueurs. Chef du gouvernement provisoire, il veut restaurer l'autorité de l'État et lancer la reconstruction de la France mais se heurte aux blocages constitutionnels de la IV^e République. Il se retire en 1946, retourne à l'écriture, avant d'être rappelé en 1958, avec les pleins pouvoirs.



Le père fondateur de la V^e République

Cette période sera marquée par la résolution de la guerre d'Algérie après 8 années de conflits, l'accès sans heurts à l'indépendance de nombreux pays d'Afrique noire, la création du nouveau franc, et une révision constitutionnelle qui renforce le pouvoir exécutif. En 1965, il devient ainsi le premier Président de la République élu au suffrage universel direct. Des fonctions qu'il quittera en 1969 après l'échec de son référendum sur la création des régions. Il se retire alors définitivement de la vie publique.

L'écrivain

Dans l'entre-deux-guerres déjà, il publie *Le fil de l'épée* et *Vers l'armée de métier*. Après la deuxième guerre mondiale et jusqu'à la fin de sa vie, il poursuivra notamment l'écriture de ses Mémoires de guerre : *l'Appel*, *l'Unité* et *le Salut*.

Il succombe à une rupture d'anévrisme peu avant ses 80 ans, dix-huit mois après avoir quitté le pouvoir.

EN BREF...

Ils ont rencontré leur futur employeur

La Maison de l'emploi et de la formation du pays Voironnais et Sud Grésivaudan et l'Espace Rosa Parks ont coorganisé leur premier job dating le 8 octobre dernier à l'Arrosoir à Voreppe.

57 candidats motivés sont venus pour rencontrer 8 entreprises locales présentes (Mac Donald's, Super U, Radiall, Randstad in House, O2, ADMR, DIEM le Chevalon et Centr'alpes Interim). Plusieurs postes proposés ont ainsi pu être pourvus sur place.

L'accès à l'emploi passe aussi par l'engagement des jeunes suivis par la Mission Locale et le centre social Rosa Parks. Deux d'entre eux ont participé bénévolement et activement à l'organisation de ce job dating : Hugo s'est chargé d'accueillir le public et Ahmad a aidé à l'installation et au rangement de la salle. Bravo et merci à eux !



Contacts :

Maison de l'emploi / 40 rue Mainssieux à Voiron

Mission Locale / Permanence à l'espace Rosa Parks tous les 1^{er} et 3^e mardis du mois sur RDV au 04 76 93 17 18.

EN TOUTE TRANSPARENCE...



Fabienne Sentis



Laurent Godard



Cécile Frolet



Damien Puygrenier



Guillaume Bras

Le 24 juin dernier, une réunion publique faisait le point sur la concertation autour de la question de la redynamisation du centre bourg : rappel des enjeux, retours sur les différents ateliers, proposition de scénarios et d'un phasage.

Depuis, plus rien ! En fait pas tout à fait. On découvre au détour d'une commission qu'un sens de circulation a été décidé, qu'un programmiste a été mandaté sur le déménagement de l'école de musique sur Armand-Pugnot, que la démolition du rez-de-chaussée et de l'étage de la Poste a été actée et qu'une halle est prévue sur le triangle dégagé entre les deux rues ; soi-disant un lieu idéal pour faire des concerts !

Mais où est la réunion de travail avec tous les élus suite à cette réunion publique, pour travailler ensemble les enjeux, les objectifs, le contenu des études complémentaires nécessaires à lancer, les priorités, la cohérence entre les éléments proposés et l'objectif souhaité, ce qui peut être fait sans trop d'impacts sur le fonctionnement actuel... ? Une réunion qui était indispensable avant de se lancer dans des actions tous azimuts, sans cohérence entre elles, de même qu'un retour auprès des citoyens sur les choix faits pour continuer d'avancer en toute transparence.

Le parking de Charminelle doit être agrandi ; comment et quand ?

Le futur local de la Poste a été acheté par la commune ; à quand le début des travaux ?

L'îlot central (bar chez Laurette) est le cœur névralgique de l'aménagement ; à quand la réflexion sur ce que l'on attend de cet espace ?

Le marché est en perte de attractivité, des emplacements sont disponibles. Commencer par fermer la rue permettra-t-il l'installation de nouveaux forains ?

Racheter un local suffit-il à donner un nouveau souffle à la Grande Rue ? À quand une réflexion pour la rendre plus attrayante, dynamique, conviviale, avec un véritable projet sur le centre bourg ?

Si la municipalité n'est pas en capacité de développer des actions claires sur tous ces points avant de tout bouleverser, alors on peut être certains que les millions d'euros dépensés en aménagements n'atteindront pas leurs objectifs. Et pourtant le bourg dépérit et nous pouvons tous admirer la valse des voitures autour de la nouvelle boulangerie de marché U...

Depuis des années, nous dénonçons la confusion de la majorité entre objectifs et moyens. Elle semble croire qu'il suffit de changer l'aménagement (revêtements des sols, bancs, deux ou trois plantes) pour y développer de la vie; nous considérons qu'il faut d'abord se poser la question de l'animation et de l'attractivité, puis réaliser l'aménagement nécessaire.

Le groupe VoreppeAvenir
Retrouver toutes nos interventions sur
<http://VoreppeAvenir.fr>

LE TRIPLE A DE VOREPPE SUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

En matière de transition écologique nous devons collectivement nous donner les moyens de réussir afin de nous adapter et pour cela il faut :



A : de l'Ambition

L'ambition de porter Voreppe dans une démarche globale de développement durable, inscrivant nos actions sur le long terme, en préservant notre environnement et en garantissant une prospérité harmonieuse pour nos habitants.

C'est le sens que nous donnons à nos actions tant au quotidien qu'à moyen et long terme.

A' : de l'Accélération

L'accélération est indispensable pour répondre au plus vite aux enjeux de production d'énergie décarbonée.

C'est le sens de la concertation ZaEnR qui débute afin de déterminer à l'échelle de notre commune les zones sur lesquelles des productions alternatives sont possibles : solaire thermique, photovoltaïque, hydroélectricité...

C'est développer des actions rapides pour adapter la ville : continuation des axes cycles et piétons en lien avec la CAPV, requalification des axes sur Volouise en accentuant la désimperméabilisation des sols, en renforçant la mixité des modes de déplacement avec pour effet de réduire de 30% la place de la voiture, en multipliant par 2,6 les espaces verts dans le cadre de la démarche « ville prudente », les futurs aménagements de la place Armand-Pugnot...

C'est débiter les études pour mieux isoler nos bâtiments publics comme le gymnase de l'Arcade.

C'est s'inscrire sur un atlas de la biodiversité du Parc de Chartrouse pour mieux comprendre et protéger notre flore et faune.

C'est protéger nos espaces agricoles et naturels par la mise en œuvre du PAEN.

A'' : de l'Accompagnement

L'accompagnement de nos concitoyens est indispensable pour les sensibiliser, les aiguiller, les soutenir dans cette mutation profonde de nos modes de vie.

Ainsi les modifications à venir sur notre plan local d'urbanisme feront une place plus forte aux enjeux de préservation des espaces de pleine terre, de gestion des eaux pluviales, de biodiversité avec plus de haies ou arbres, des énergies renouvelables sur les habitations...

L'accompagnement c'est aussi permettre de passer à des modes de chauffage plus vertueux avec la prime « air/bois », mieux gérer nos déchets en incitant au tri, au compostage en partenariat avec le Pays Voironnais.

Quelques exemples de ce qui est fait, de ce qui reste à faire, afin de construire une ville accueillante et adaptée aux défis à venir, avec réalisme et sans démagogie car face à la nature, au climat nous devons toujours faire montre de modestie.

Vos élus de Vivons Voreppe 2020

Rappel : après-midi souvenirs

"L'après-midi souvenirs" des vacanciers de Saint-Pierre la Mer aura lieu **mardi 5 novembre** à 15h à la Mairie.



Cin   seniors

4 z  ros
Jeudi 7 novembre
   15h.
S  ance ouverte    tous.
Tarif : 4    pour
les 60 ans et plus.

#M  DIATH  QUE STRAVINSKI



Exposition « M  tamorphose » de Bernadette Gervais

Dans le cadre du festival Livres    vous

Autour des dessins originaux de l'artiste, les saisons et les transformations de la faune et de la flore sont pr  sent  es    l'aide de structures d  cor  es et ludiques, de tapis de jeux, de puzzles, de balan  oires et de mobiles.

Du 10 octobre au 23 novembre.

   partir de 3 ans.

Projection « L'innocent »

Dans le cadre du festival Livres    vous

Projection du film « L'innocent », co-sc  naris   par Louis Garrel et Tanguy Viel, en pr  sence de ce dernier pour discuter de l'  criture sc  naristique.

Lieu : Cin  ma Le Cap

Jeudi 21 novembre    20h.

   partir de 15 ans. Entr  e aux tarifs habituels du cin  ma.

Atelier cr  atif

Dans le cadre du festival Livres    vous

Initiez-vous    la technique du pochoir en personnalisant votre Tote Bag, anim   par l'illustratrice invit  e Bernadette Gervais.

Samedi 23 novembre    15h.

   partir de 5 ans. Sur inscription.

Autok'art : Laissez-vous conduire    la d  couverte de cinq rendez-vous insolites dans le Pays Voironnais

Dans le cadre du festival Livres    vous

Escale    Voreppe pour une lecture musicale "Autoportrait, sans moi". Un trio voix-violoncelle-claviers avec Pierre Ducroz  t, auteur invit  .

Lieu : l'Arrosoir

Samedi 23 novembre    16h.

Public ado et adulte. Sans inscription.

Book Club

Nouvelle ann  e, nouveaux th  mes et nouvelles lectures    d  couvrir et    partager une fois par mois... in English, of course !
Mercredi 27 novembre    17h15 et vendredi 29 novembre    18h.

Ados et Adultes. Sur inscription.

#CARNET

  v  nements d'  tat civil pour lesquelles les familles ont donn   leur accord    la publication dans le Voreppe   moi

Naissances

- Olivia Cusanno
- Luis Becciu B  rard

Mariages

- Johanna Marotta et Alexandre Trapani
- Ma  va Coutinho et Marwan Maiquez

D  c  s

- Richard Sheppard

Semaine européenne de réduction des déchets du 16 au 24 novembre 2024

Jeudi 21 novembre de 18h à 20h

Sensibilisation au gaspillage alimentaire

Conseils et astuces pour réduire le gaspillage avec Apicompost. Fini les petits restes qui parfois ne sont pas consommés... Désormais, vous adopterez la « bonne dose » en créant votre propre gobelet doseur spécial féculents et légumineuses. Vous réaliserez ensuite une recette de cookies à la farine de pain dur dans un bocal, un cadeau zéro déchet pour les gourmands !

Gratuit sur inscription :
zerodechet@paysvoironnais.com

Novembre bleu

Invitation au dépistage des cancers masculins.

Le centre social mettra sous la couleur « Bleu » durant tout ce mois :

- Point Information & Sensibilisation
- Participation habitante (vos idées sont aussi les bienvenues !)

Atelier Cuisine « Mensuel »

Changement de jour : prochain atelier **mercredi 20 novembre** de 9h à 13h15.

Venez cuisiner et déguster dans une ambiance conviviale.

Sur inscription. Tarifs au Qf, voir le nouveau livret saison 2024/2025 disponible à l'accueil du centre social.

Atelier de français

Changement de jour : mardi 5, 12, 19 et 26 novembre de 9h15 à 11h.

Des bénévoles vous proposent d'améliorer votre français afin d'acquérir une plus grande autonomie dans les démarches de la vie quotidienne. **Gratuit.**

Infos : **contacter l'espace Rosa Parks avant de participer aux ateliers. (Sauf pendant les vacances).**

Café des habitants

Les mardis 5, 12, 19 et 26 novembre de 9h30 à 11h. On vous attend pour partager un moment convivial, discuter de tout et de rien.

Gratuit. Sans inscription.

Permanences régulières :

Secours populaire

2 mardis après-midi par mois : **Mardis 5 novembre** pour les inscriptions (accueil de nouvelles familles) et colis d'urgence et **19 novembre** pour la distribution alimentaire mensuelle de 16h30 à 19h : accueil des familles de Voreppe, Pommier la Placette, La Buisse.

Les Restos du Cœur

Tous les vendredis après-midi de 13h30 à 17h. Distribution alimentaire.

Attention ! Pas de distribution alimentaire le 1^{er} novembre - reportée au samedi 2 novembre de 9h à 12h.

Les distributions alimentaires sont maintenues les vendredis 8, 15, 22 et 29 novembre aux horaires habituels.

Campagne d'inscription les samedis 9 et 16 novembre de 9h à 12h (pas de distribution ce jour-là).

L'accueil jeunes

Vendredi soir (18h-22h), samedi soir (18h30-22h). Pour tous les jeunes Voreppins à partir de 15 ans. **Le mercredi :** « hors des murs de Rosa Parks » 14h-17h, l'animateur sera en extérieur pour aller à votre rencontre. Temps de rencontres et d'échanges, repas pris en commun vendredi et samedi soirs. **Gratuit - Sans inscription.**

La P'tite Planète

La P'tite Planète, Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) : les jeudis de 8h30 à 11h30. **Les jeudis 7, 14, 21 et 28 novembre.** Rencontrer d'autres enfants et adultes, partager un moment de jeu, vos expériences... Échanger avec les accueillantes qui vous apportent soutien et accompagnement.

Entrée et temps de présence libres.

Permanence Mission Locale

Mardis 5 et 19 novembre de 14h à 17h
Information au 04 76 93 17 18.

Consultations juridiques

Lundis 4 et 18 novembre de 15h à 16h15 sur place. Un avocat du barreau de Grenoble vous conseille.

Gratuit et ouvert à tous.

Sur rendez-vous au 04 76 50 61 25.

Ludothèque

Une équipe d'animatrices et de bénévoles vous accueille. Venez partager un moment dans un espace dédié aux jeux ou en emprunter.

Ouverture de la ludothèque hors vacances scolaires :

- Mercredi 15h-18h
- Vendredi 16h-19h
- Samedi 15h-18h

Mercredi 6 novembre 10h-12h. Tous les premiers mercredis du mois de 10h à 12h de septembre 2024 à juin 2025

Le 22 novembre 9h-12h. Réparation des jeux et jouets de la ludothèque.

Venez nous rejoindre pour faire un petit coup de neuf aux jeux.

Le 29 novembre 2024 19h-23h. Soirée jeux découvertes des nouveautés ludiques avec la Communauté des jeux de Voiron. Venez découvrir avec l'équipe de ce magasin de jeux voironnais des jeux qui vous donneront envie de rejouer.

Mon problème à moi

Des questions et des difficultés de vie quotidienne (trouver le bon interlocuteur, comprendre un courrier...). La conseillère en économie sociale et familiale est là pour vous recevoir en toute confidentialité, vous écouter et vous réorienter si nécessaire. **Les lundis matin.**

Sur rendez-vous au 04 76 50 61 25.

Permanence psychologue

(adulte ou en famille)

Permanence du point écoute jeudi 7 novembre. S'adresse à toute personne (adulte ou en famille) qui traverse une période compliquée, qui a besoin de parler, d'être écoutée, de comprendre...

Sur rendez-vous au 04 76 50 61 25.

Gratuit, ouvert à tous.

Médiation numérique Avec la Conseillère numérique France Service

Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette), échanger avec ses proches (envoyer/recevoir des mails, messagerie instantanée), prendre un rendez-vous en ligne avec un médecin, apprendre les bases du traitement de texte et optimiser l'usage de son matériel informatique, naviguer sur Internet, aider les usagers à réaliser leurs démarches en ligne (notamment avec les administrations), mais aussi sensibiliser à l'utilisation des réseaux sociaux et aux usages dangereux d'Internet.

L'Espace Public Numérique est ouvert pour un usage en autonomie : 3 ordinateurs à disposition.

Gratuit et ouvert à tous. Tous les jours, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, avec ou sans rendez-vous (04 76 50 61 25).

Fermé le jeudi après-midi.

Relais Petite Enfance

Pour les parents et les assistants maternels

Les permanences ont lieu les lundis de 9h à 11h et vendredis de 12h30 à 16h à l'espace Rosa Parks. Les après-midi de 15h30 à 18h30 à la crèche.

Durant les vacances les permanences sont uniquement sur rendez-vous.

Tel : 04 76 50 75 40.

#INFOS PRATIQUES



HÔTEL DE VILLE - 1, place Charles de Gaulle - CS 40147 - 38343 Voreppe Cedex

Horaires :

Lundi et mercredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h.

Mardi : 8h30 - 12h / 13h30 - 18h.

Jeudi : 8h30 - 12h / Fermée l'après-midi.

Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 16h.

Tél. 04 76 50 47 47 - Fax. 04 76 50 47 48

Mail : voreppe@ville-voreppe.fr - Web : www.voreppe.fr

Twitter @voreppe - Facebook @VoreppeOfficiel - Application Politeia



NUMÉROS UTILES

Collecte ordure ménagère :
0 800 508 892 (n° vert)

Hôpital de Voiron :
04 76 76 75 75

Éclairage public :
0 805 295 805 (n° vert)

Objets trouvés :
04 76 50 47 47 accueil de la mairie

Police municipale :
04 76 50 86 80 du lundi au vendredi

**Services de l'eau
du Pays Voironnais :**
04 76 67 60 10 (standard)
04 76 67 60 20 (urgences)

Urgence sécurité gaz :
0 800 47 33 33 (n° vert)

PERMANENCES DE VOS ÉLUS

Luc Rémond. Maire de Voreppe.
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 16.

Anne Gérin. Adjointe chargée de la culture, de l'animation, de la démocratie locale et des ressources humaines.
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 31.

Jérôme Gussy. Adjoint chargé de l'éducation. Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 62.

Christine Carrara.
Adjointe chargée des mobilités.
Sur rendez-vous. Tél : 04 76 50 47 18.

Olivier Goy. Adjoint chargé de l'économie, des finances et de la commande publique.
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 16.

Nadine Benvenuto. Adjointe chargée des solidarités, de la petite enfance, du Relais Petite Enfance et de la jeunesse.
Sur rdv au CCAS.
Tél : 04 76 50 47 47.

Anne Platel.
Adjointe chargée de l'urbanisme et de la qualité de la ville.
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 18.

Jean-Claude Delestre.
Adjoint chargé des sports.
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 31.

Charly Pètre.

Adjoint chargé de la préservation du cadre de vie, de la vie des quartiers, de la proximité et de la communication
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 18.

Groupe d'opposition Voreppe Avenir.
Sur rendez-vous. Tél : 06 01 90 64 82.
<http://VoreppeAvenir.fr>
Mail : contact@VoreppeAvenir.fr

Retrouvez les coordonnées de tous les élus sur le site de la ville : www.voreppe.fr/Mairie/Conseilmunicipal/voselus

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL :



Suivez le conseil municipal en direct  @VoreppeOfficiel
ou en replay  www.voreppe.fr

Parmi les délibérations à l'ordre du jour du Conseil municipal du 30 octobre 2024 :

- **Associations** / Complément de subvention au Comité de jumelage
- **Associations** / Subventions aux associations pour 2024
- **Commande publique** / Vente de deux véhicules
- **Culture** / Demande de subvention au Département pour le dispositif « Passeur d'images »
- **Culture** / Demande de subvention au Département au titre du spectacle vivant et arts visuels pour le festival ciné jeune
- **Espace public** / Appel à manifestation d'intérêt du PNRC pour la réalisation d'un atlas de biodiversité communal et candidature de la commune
- **Finances** / Budget supplémentaire de la Ville et du budget annexe du cinéma Le Cap
- **Foncier** / Acquisition de parcelles route de Racin
- **Intercommunalité** / Restitution aux communes par la CAPV de la compétence de création de crématorium
- **Intercommunalité** / Rapports annuels sur le prix et la qualité du service public du cycle de l'eau, de gestion des déchets et des mobilités
- **Solidarité** / Subventions aux associations du secteur social et médico-social pour 2024
- **Sports** / Subventions aux clubs sportifs pour les animations d'été 2023
- **Sports** / Convention de suivi et d'expertise pour l'espace Loisirs Orientation de Voreppe

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 12 décembre
en mairie à 19h.

PROCHAIN CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Mardi 26 novembre
au Quartz à 19h.

Dès validation par la Préfecture, retrouvez toutes les délibérations sur : www.voreppe.fr/LaMairie/Conseilmunicipal/

LES PROCHAINS NUMÉROS...

Décembre 2024 : sortie jeudi 28 novembre. Les textes sont à faire parvenir **au plus tard mercredi 6 novembre**.

Janvier 2025 : sortie jeudi 2 janvier. Les textes sont à faire parvenir **au plus tard mercredi 4 décembre**.

Attention : vos annonces devront être adressées uniquement par courriel à : **communication@ville-voreppe.fr** en précisant en objet : Écho des associations et en respectant la date limite d'envoi indiquée.

Aucune autre forme de demande (courrier, téléphone,...) ne sera prise en compte.

VOREPPE DANSE



DANS LE CADRE DU TELETHON
VOREPPE DANSE vous propose

Voreppe Danse, participera cette année aux journées consacrées au Téléthon, à Voreppe.

L'association participera notamment **vendredi 6 décembre**, en vous proposant des cours de danse, solo, dansées en ligne, pour tous (madison, mambo, cucarache, Iko Iko,...) dans la salle Armand-Pugnot.

**Plusieurs créneaux possibles de 10h à 12h et de 16h à 20h .
Chaque cours durera environ entre 20 mn à 30 mn.**

Tarifs : 2€ pour 1 cours / 5€ pour 2 heures de cours / 10€ pour l'après-midi complet.

Toutes les recettes seront entièrement versées à l'AFM Téléthon.

Infos : 06 88 90 27 26.

Nous vous attendons nombreux.

INVITE TON POTE SUR LE TATAMI



Le nouveau club de judo, l'UB DOJO, a débuté sa première saison en septembre. Pour mieux se faire connaître, il lance durant tout le mois de novembre l'opération « **Invite ton pote** » : chaque enfant membre du club peut inviter jusqu'à 3 camarades dans son cours de judo. Avec une triple ambition affichée par les dirigeants du club : « *Permettre aux jeunes pratiquants de partager le judo avec leurs camarades, proposer une action conviviale, et favoriser la pratique sportive... pourquoi pas du judo !* ».

Une belle initiative qui permettra à des jeunes qui ont toujours rêvé de pratiquer le judo, sans en avoir eu l'occasion, de s'essayer à cette discipline...et peut-être de devenir judoka !

contact : ubdojo@gmail.com

#ÉCHO DES ASSOCIATIONS

ENTRAIDE ET LOISIRS

Important : notre **Assemblée Générale** se tiendra le **lundi 25 novembre 2025 (et non pas le 18 novembre)**. Accès à la salle à partir de **13h30** et début de la réunion à **14h**. C'est une occasion unique où vous pouvez vous exprimer librement et obtenir des réponses à vos questions. Nous vous attendons nombreu(x)(ses) à cette manifestation. Si vous ne pouvez pas venir à l'AG en personne, n'oubliez pas de nous renvoyer votre procuration qui se trouve en bas de page de la convocation.

Aquagym (responsable **Danielle Bailly**, 06 67 38 30 01). Nous avons renoncé à demander aux personnes inscrites à 2 cours d'accepter de ne faire qu'un seul cours car cela posait des problèmes. Par conséquent, nous allons continuer avec les inscriptions actuelles en espérant qu'il n'y aura jamais plus de 35 personnes par cours.

Rappel des horaires de cours (durée effective dans le bassin : 45 mns)
- Le lundi de 15h35 à 16h20 et de 16h35 à 17h20.
- Le vendredi de 9h à 10h et de 10h à 11h.

Gymnastique (responsable **Michel Coudert**). Les deux cours le mardi matin se passent très bien à l'ensemble sportif Ernest Pignégué à 9h15 (gym douce) et à 10h30 (gym plus soutenue).

Pilates (pas de responsable pour l'instant). Les cours de Pilates (niveau intermédiaire) ont lieu à la salle Pierre Rappin (en face des courts de tennis) le mercredi de 9h30 à 10h30.

Pétanque (responsable : **Alain Torres**, 06 19 34 55 98).

Les boulistes se réunissent au Bouleodrome Maurice Vial à 13h45 le 1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois (donc pour le mois de novembre le **5 et le 19** du mois). Il y a toujours de la place si vous voulez nous rejoindre ou faire un essai !

Randonnée pédestre (responsable **Monique Berger**, 07 82 90 86 49).

Après un début d'année sans problème, nous avons dû annuler plusieurs sorties en raison d'un manque d'inscriptions ou d'une météo défavorable. Par ailleurs Monique a fait un sondage parmi les 80 personnes inscrites à la randonnée pour voir s'il y avait un intérêt pour des sorties pendant les vacances scolaires de la Toussaint. Résultat : pas assez d'intérêt pour couvrir le prix de location d'un car, mais toujours la possibilité d'organiser

les sorties « privées » en dehors du cadre de la section rando du Club. En effet, Alain Besson propose d'organiser éventuellement ce genre de sortie pendant les vacances scolaires.

Prochaines randonnées :

- **Journée** : **14 novembre** (Les 3 Croix, Paladru, 38) et **28 novembre** (Aubenasson, 26), puis **12 décembre**, repas de fin d'année (destination et restaurant à définir).

- **Demi-journée** : **7 novembre** (Le Sappey, 38) et **21 novembre** (Varces, St Barthélémy Fontaine Ardente, 38), puis le **5 décembre** sortie Telethon à Voreppe).

Sorties Loisirs (responsables : **L. Guénée**, 06 14 59 72 49).

Prochaine sortie : **28 novembre** avec repas de midi au restaurant suivi d'une visite de la Maison Bergès à Lancey. Inscriptions auprès de Laurence Guénée. Pas de sortie en décembre, puis après-midis dansants en janvier et février (à confirmer).

Jeux à l'Espace Xavier Jouvin :

• **Tarot** : lundi et mercredi de 14h à 18h (responsable : **Chantal Herrera**)

• **Scrabble** : mardi de 14h à 18h (responsable : **Marie-Louise Paugam**)

• **Tarot rencontres** : vendredi de 20h à 24h (responsables : **Chantal Herrera et Laurence Guénée**)

• **Belote** : vendredi de 14h à 18h (responsable : **Chantal Herrera**)

Jeux à la résidence Charminelle :

(responsable : **Annie Rabhi**) Utilisation informelle de la salle climatisée au sous-sol à Charminelle pour des jeux de cartes (Belote, coinche, tarot) et jeux divers les mardis après-midi de 14h30 à 17h.

Attention : Prochaine Réunion du Conseil d'Administration le **vendredi 29 novembre** à l'Espace X. Jouvin à 14h.

La Présidence collégiale.
Tél 07 67 68 90 29.

EUTONIE EN ISÈRE

L'association Eutonie en Isère propose son prochain stage le **1^{er} décembre** à Voreppe autour du thème " *Savoir entretenir la mobilité et la souplesse de ses fascias* ", de 9h à 16h30, salle Volouise.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter Christine Chautemps, au 06 75 04 59 43.

COREPHA

Corepha sera présent au marché de Noël avec ses publications, dont la dernière "**Hourra ! Enfin libres**". Pensez à vos cadeaux de Noël...

Atelier généalogie vendredi **22 et 29 novembre** de 15h à 18h.

Accueil au siège de l'association : 25 chemin des Buissières à Voreppe
Permanences : tous les mardis de 17h à 19h.

Adresse postale : Corepha - mairie de Voreppe 1 place Charles de Gaulle CS-40147 - 38343 Voreppe Cedex
Tel : 04 76 50 26 71.

E.mail : corepha@orange.fr

Site internet : www.corepha.fr

BOURSE AUX JOUETS ET MATÉRIEL DE PUÉRICULTURE :

À l'approche de Noël, les bourses familiales de Voreppe vous convient à leur traditionnelle manifestation de bourse aux jouets et matériel de puériculture :

Dépôt des articles : Mardi 3 décembre de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h.

Les articles doivent être propres, en bon état de fonctionnement.

Apporter les piles, si besoin, pour les jouets, elles vous seront rendues après essai.

Pour la puériculture : pas de vêtements, sauf chancellières et combinaisons chaudes ou de skis jusqu'à 10 ans .

Cotisation de 4€, par personne, pour 15 articles déposés - Possibilité de déposer 30 articles à la fois pour 8€.

Attention : Il n'y aura pas de deuxième passage.

Pièce identité obligatoire et dépôt d'un sac pour les invendus.

Vente : Mercredi 4 décembre de 9h à 18h sans interruption - Entrée libre.

Renseignements : 06 78 52 82 41 ou 06 74 71 70 67.

SOIRÉE MUSICALE

Soirée musicale à ne pas manquer : **samedi 23 novembre** à 20h à l'Arrosoir. Entrée libre, participation au chapeau.

Le chœur Synchron de Voreppe reçoit l'ensemble vocal Voice Shaker qui fête ses 10ans et nous présente à cette occasion son spectacle **Times of our Lives**.

Le chœur Synchron vous fera la surprise avec quelques nouveaux chants.

Ces deux formations vous emmèneront dans les univers de la Pop, du Jazz, du Gospel, des chants du monde entier... Deux répertoires variés emplis de mélodies vibrantes et chaleureuses, sous la direction de Marie Schneider.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Les inscriptions pour cette saison ont rencontré un franc succès, avec certains cours complets dès la reprise le 9 septembre. **Quelques places sont encore disponibles dans les cours de :**

- Pilates le mardi soir à 18h15 et 19h15.
- Gym dynamique le mardi matin à 8h20.
- Gym douce le mardi matin à 9h20.
- Marche active le lundi matin à 8h15.
- Yoga le lundi soir à 18h15 et le mardi soir à 17h30 et 18h45.
- Activité physique adaptée le vendredi matin à Moirans à 9h et à Voreppe à 10h45. Cette activité de marche active est destinée aux personnes souhaitant reprendre une activité après un long arrêt (maladie ou autre) ou suite à prescription médicale.
- Randonnées le mardi après-midi réservée aux personnes désirent marcher « cool ». Le départ est à 13h de Volouise.
- Randonnées à la journée le jeudi, sorties en bus avec 5 à 6h de marche en moyenne destinations plus attractives. Vous pouvez venir faire un essai.
- À partir de janvier, les sorties de randonnées du jeudi sont remplacées par des sorties raquettes et ski de fond l'après-midi avec départ à 12 heures de Volouise.

Séjours prévus en 2025 :

- Du 12 au 17 janvier, séjour raquettes à Serre Chevalier
- Du 16 au 18 mai, séjour de randonnée en Ardèche
- Du 14 au 19 juin, séjour dans les Pyrénées à Vernet-les-bains.

Les « rando-resto » du mardi et du jeudi, journées conviviales et rassembleuses, sont prévues pour la première quinzaine de décembre. Les dates et lieux précis seront communiqués aux randonneurs courant novembre.

La randonnée du Téléthon est programmée le 5 décembre. Elle sera organisée par la GV Voreppe, au départ de Voreppe.

L'assemblée générale se déroulera le 15 novembre à l'Arrosoir. Date à noter, cette année est une année électorale et l'assemblée devra élire un nouveau conseil d'administration, avec le renouvellement du bureau. Le président et la secrétaire ne se représenteront pas.

De nouveaux participants ont d'ores et déjà accepté de rejoindre le futur conseil d'administration et prendre le relais dans notre organisation. Néanmoins, afin de constituer un organigramme complet et harmonieux, nous invitons tous les adhérents désireux de s'investir et de voir La GV Voreppe continuer à proposer ses activités à venir compléter notre équipe.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter au 06 09 67 13 42.

Pour toutes informations relatives à nos activités vous pouvez consulter notre site <https://www.gv-voreppe.com> ou nous contacter :
mail : gevevoreppe@outlook.fr
Tél : 06 80 88 47 63.

DON DE SANG

DON DE SANG
Privilégier le RDV : dondesang.efs.sante.fr

VOREPPE
SALLE L'ARROSOIR

JEUDI 28 NOVEMBRE
8h30-12h et 16h-19h30

Avec la participation de votre association pour le don de sang bénévole

Se munir d'une pièce d'identité et ne pas venir à jeun

PRENEZ VOTRE POMME, DONEZ VOTRE SANG.

RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE

dondesang.efs.sante.fr

FÊTE DE L'AMITIÉ

Comme chaque année l'Association d'Éducation Populaire (AEP) organise (en association avec la paroisse St Thomas de Rochebrune), la « Fête de l'Amitié », à la salle de l'Arrosoir de Voreppe le **dimanche 24 novembre**.

10h : célébration

11h30 : accueil, apéritif.

12h30 : Repas.

À partir de 14h : animations musicales et stands divers.

Informations et inscriptions au repas :

Mme Adrian 06 17 82 02 04 / josette.adrian@sfr.fr

Mme Demirleau 04 76 50 80 24 / ode.demi@orange.fr

Mme Mukendi 06 28 79 11 07 / odilemukendi@hotmail.com

M. Teppoz 06 42 31 07 38 / teppoz.jean-claude@neuf.fr

Prix du repas : pour les préinscrits avant le jeudi 21/11/2023 : 20 €.

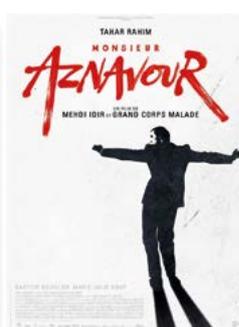
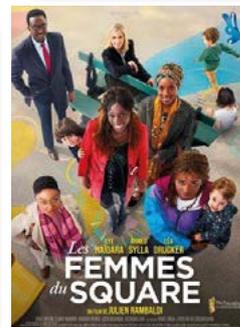
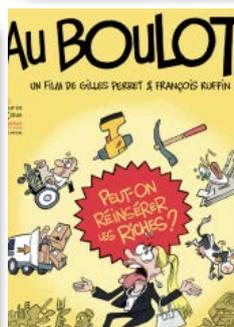
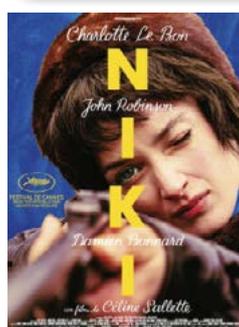
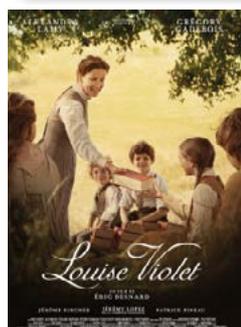
Pour ceux qui s'inscriront le jour même et dans la limite des places disponibles : 22 €.

Enfants (4 à 12 ans) : 10 €.

À VOIR AU CINÉMA

LE
cap
cinéma de
VOREPPE

JUSQU'AU 19 NOVEMBRE



PROGRAMME COMPLET SUR WWW.VOREPPE.FR



**SUIVEZ LE CAP SUR SA PAGE FACEBOOK !
[@CINEMA.LECAPVOREPPE](https://www.facebook.com/cinema.lecap.voreppe)**

Voreppe émoi novembre 2024 N°211. Directeur de la publication : Luc Rémond.
Rédacteur en chef : Frédéric Dorville.
Maquette et rédaction : Direction de la communication et des relations publiques. Ville de Voreppe
Crédits photos : Ville de Voreppe, Freepik.com, Pixabay.com
Dépôt légal à parution. ISSN n° 2275-0541.
Courriel : communication@ville-voreppe.fr / www.voreppe.fr
Impression : ville de Voreppe.

VILLE DE
Voreppe